

Solution Autonomie

	Base	TTC
Assistance aux personnes âgées	Heure (TVA 5.5%)	24,00 € Aide à domicile, auxiliaire de vie
Assistance aux personnes handicapées	Heure (TVA 5.5%)	24,00 €
Aide à la mobilité et accompagnement	Heure (TVA 5.5%)	24,00 €
Garde d'enfant – de 3 ans	Heure (TVA 10%)	24,30 €
Garde malade	Heure (TVA 5.5%)	24,00 €
Assistance administrative	Heure (TVA 10%)	24,30 €
Téléassistance (mondial assistance)	Mois	Tarif mensuel 24.90 € Pas de frais d'installation

Tarifs valables du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

- 0.51 €/km pour les trajets voiture.
- Majoration de 25% dimanche et jours fériés.
- Frais de gestion : 4,00€TTC/mois (sauf pour les bénéficiaires d'une aide du conseil départemental ou d'une caisse de retraite)

Pourquoi faire appel aux services d'ABS29 ?



- **Simplicité** :
Vous n'êtes pas l'employeur.
Aucune formalité administrative.
ABS29 prend tout en charge : le recrutement, le contrat, les déclarations URSSAF, la gestion des remplacements.
- **Qualité** :
Différentes formules adaptées à votre besoin.
Intervenants rigoureusement sélectionnés, formés et embauchés en CDI.
Agrément Qualité.
- **Sécurité** :
Intervenants formés aux gestes de 1er secours.
Nous demandons un extrait du casier judiciaire à nos intervenants.



Aucun frais d'adhésion.
Devis détaillé gratuit

Réduction ou crédit d'impôt :

ABS29 étant agréée par l'état, nos clients peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes dépensées.
(Dans les limites et conditions fixées par l'article 199 sexdecies du code général des impôts)

Nous vous assurons une prise en charge personnalisée, rapide et de qualité.
Vous pouvez être totalement ou partiellement pris en charge par l'APA (Aide Personnalisée pour l'Autonomie), par votre caisse de retraite, votre mutuelle, votre assurance...

Nous pouvons nous occuper gracieusement des formalités administratives concernant ces aides.